

Séance plénière du HCTISN du 12 juin 2025

**POURSUITE DE FONCTIONNEMENT DES
RÉACTEURS DE 1300 MWE AU-DELÀ DE
40 ANS :
CONSULTATION SUR LE PROJET DE
DÉCISION DE L'ASNR**

Audrey Lebeau-Livé, Cheffe du service des politiques d'ouverture à la société de l'ASNR

SOMMAIRE

01

**LE 4^E RÉEXAMEN DES RÉACTEURS
DE 1300 MWE**

02

**L'INSTRUCTION DE L'ASNR SUR LA
PHASE GÉNÉRIQUE DU 4^E RÉEXAMEN
PÉRIODIQUE DES RÉACTEURS
DE 1300 MWE**

03

LE PROJET DE DÉCISION DE L'ASNR

04

LES MODALITÉS DE CONSULTATION

05

LES PREMIERS RÉSULTATS

01

LE 4^E RÉEXAMEN DES RÉACTEURS DE 1300 MWE

LE QUATRIÈME RÉEXAMEN PÉRIODIQUE DES RÉACTEURS DE 1300 MWE

Les réexamens périodiques permettent de **réexaminer tous les 10 ans la sûreté des installations et la protection de l'environnement**. Ils permettent d'apprécier les risques et les impacts sur les personnes et l'environnement

Les réexamens périodiques permettent de définir **les conditions de la poursuite de fonctionnement des installations**, en tenant compte notamment de l'état de l'installation, de l'expérience acquise au cours de l'exploitation, de l'évolution des connaissances, dont celles sur le changement climatique et ses effets, et des règles applicables aux installations similaires

Le 4^e réexamen périodique des réacteurs d'EDF revêt une importance particulière :

- EDF avait retenu, lors de la conception de certains systèmes, **une hypothèse de 40 années de fonctionnement**, la poursuite au-delà de cette période nécessite une **actualisation des études de conception ou des remplacements de matériels**
- les réacteurs de 1300 MWe coexistent avec **des réacteurs de 3^e génération**, dont la conception répond à **des exigences de sûreté significativement renforcées**. La réévaluation de leur sûreté doit donc être réalisée au regard de **ces nouvelles exigences de sûreté**



LE QUATRIÈME RÉEXAMEN PÉRIODIQUE DES RÉACTEURS DE 1300 MWE

Afin de tirer parti du **caractère standardisé des réacteurs** d'un même type, EDF a décidé d'effectuer les réexamens périodiques de ses réacteurs en deux temps :

- ▶ **une phase de réexamen dite « générique » [2017-2025]**, qui porte sur les sujets communs à l'ensemble des réacteurs d'un même type
- ▶ **une phase de réexamen dite « spécifique » [2026-2035]**, qui porte sur chaque réacteur.



→ L'ASNR lance une consultation du public sur son projet de décision portant sur les conclusions de la phase générique du 4^e réexamen périodique des réacteurs de 1300 MWe (RP4 1300)

02

L'INSTRUCTION DE L'ASNR SUR LA PHASE GÉNÉRIQUE DU 4^E RÉEXAMEN PÉRIODIQUE DES RÉACTEURS DE 1300 MWE

PROCESSUS D'INSTRUCTION

- ▶ EDF a engagé un travail conséquent d'étude, à l'issue duquel elle a défini un ensemble de dispositions à mettre en œuvre dans le cadre du 4^e réexamen
- ▶ L'instruction de ces études s'est appuyée sur les principes suivants :
 - Valoriser le retour d'expérience de l'instruction menée pour le 4^e réexamen des réacteurs de 900 MWe
 - Adopter une approche graduée afin de concentrer l'instruction sur les enjeux les plus importants

- ▶ L'instruction de ces études s'est déclinée suivant différents cadres :

- des analyses et des inspections de l'ASN
- des expertises de l'IRSN
- des avis des groupes permanents d'experts



- ▶ Le public a été associé de manière régulière



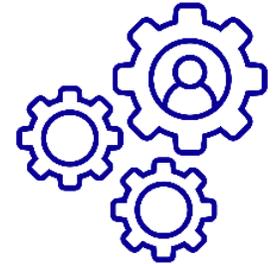
LA SYNTHÈSE DE L'EXPERTISE DE L'IRSN

► **Entre 2019 et 2024**, l'expertise des dossiers d'EDF, c'est :

- au plus fort de son activité près de **160 experts et chercheurs mobilisés**
- plus de **180 000 heures de travail**
- plus de **40 avis d'expertises**
- **3 réunions du groupe permanent d'experts pour les réacteurs nucléaires (GPR)**

consacrées aux **agressions, aux accidents avec fusion du cœur et aux accidents sans fusion du cœur**

- **1 réunion du groupe permanent d'experts pour les équipements sous pression nucléaires (GP ESPN)**
pour examiner la problématique de **la tenue en services des cuves des réacteurs de 1300 MWe.**



► **Le rapport d'expertise N° 2025-00125** disponible sur [asnr.fr](https://www.asnr.fr) dresse une synthèse des expertises en sûreté menées par l'IRSN sur la période 2019 – 2024



LA PRISE EN COMPTE DU DIALOGUE TECHNIQUE



► **Les préoccupations soulevées par le public** en lien avec **les objectifs du RP4 1300** lors du dialogue technique ont fait l'objet de plusieurs mentions dans les avis d'expertise émis par l'IRSN sur la période 2023 - 2024.

→ Les sujets abordés dans ces expertises concernent entre autres :

- le confinement des enceintes à double parois
- la prise en compte des agressions externes (notamment les préoccupations du public liées aux évolutions climatiques)

► **Les avis d'expertise de l'IRSN** sont consultables sur le site de l'ASNR

→ Quelques exemples d'avis d'expertises intégrant les préoccupations soulevées par les représentants de la société civile à l'occasion du dialogue technique :

- avis IRSN 2023-00168 du 22 novembre 2023 : confinement des réacteurs
- avis IRSN 2024-00091 du 21 juin 2024 : expertise des études d'EDF relatives à la prise en compte des agressions internes et externes
- avis IRSN 2024-00153 du 31 octobre 2024 : maîtrise des accidents de fusion du cœur
- ...

LA CONCERTATION NATIONALE



► De janvier à septembre 2024 : le HCTISN a organisé **une concertation nationale** sur les dispositions prévues par EDF dans le cadre du réexamen et les objectifs atteints

→ Lors de cette concertation, le public a exprimé des attentes portant notamment sur :

- la gestion des agressions
- les conséquences du changement climatique sur le fonctionnement des réacteurs
- le vieillissement des installations
- les enseignements tirés de l'accident de la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi
- la capacité d'EDF à réaliser le programme envisagé et les facteurs organisationnels et humains
- la comparaison des réacteurs de 1300 MWe avec le réacteur EPR de Flamanville



Les questions soulevées ont été prises en compte au cours de l'instruction

03

LE PROJET DE DÉCISION DE L'ASNR



PROJET DE DÉCISION DE L'ASNR

- ▶ À l'issue de la phase générique du réexamen, l'ASNR a identifié :
 - les dispositions proposées par EDF qu'elle juge essentielles pour le réexamen
 - les compléments qu'elle considère comme nécessaires pour atteindre les objectifs fixés et rapprocher le niveau de sûreté des réacteurs de 1300 MWe de celui des réacteurs de 3^e génération
- L'ASNR envisage de prescrire à EDF la réalisation de ces dispositions dans un calendrier maîtrisé

L'ASNR demande à EDF de réaliser **les modifications portant le plus de bénéfices pour la sûreté dès la visite décennale** de chaque réacteur. Les autres améliorations devront être réalisées au plus tard lors du 4^e arrêt programmé pour maintenance et renouvellement du combustible suivant la visite décennale



L'ASNR consulte le public sur les projets de prescriptions au vu des conclusions de la phase générique du 4^e réexamen périodique des réacteurs de 1300 MWe

04

LES MODALITÉS DE CONSULTATION

4^E RÉEXAMEN PÉRIODIQUE DES RÉACTEURS DE 1300 MWe

Phase générique du réexamen périodique

Phase spécifique du réexamen périodique

Instruction technique

Position de l'ASN en 2019 sur les orientations du réexamen périodique

Expertise par l'IRSN entre 2019 et 2024 des études de sûreté génériques

Décision de l'ASNR en juillet 2025 sur la poursuite du fonctionnement des réacteurs après 40 ans

Décision de l'ASNR encadrant la poursuite de fonctionnement de chaque réacteur

Participation de la société civile et du public

Consultation du public en 2019 sur le projet de position de l'ASN

Dialogue technique en 2022 et 2023 avec la société civile sur l'expertise de l'IRSN
Concertation en 2024 pour recueillir l'avis du public sur les dispositions proposées par EDF en vue de la poursuite du fonctionnement des réacteurs

Consultation du public du 16 mai au 15 juin 2025 sur le projet de décision de l'ASNR

Enquête publique locale sur le rapport de conclusion du réexamen de chaque réacteur

Consultation du public sur le projet de décision de l'ASNR de chaque réacteur

Vous êtes ici

LA CONSULTATION : SUR QUOI ? QUAND ? OÙ ?

- ▶ Consultation du public sur le **projet de décision** de l'**ASNR** concernant les conditions de la poursuite de fonctionnement des 20 réacteurs de 1300 MWe d'EDF au-delà de 40 ans, adopté à l'issue de son instruction de la phase générique du quatrième réexamen périodique de ces réacteurs
- ▶ Consultation se déroulant **du 16 mai jusqu'au 15 juin 2025 inclus**
- ▶ Consultation par voie électronique sur le **site** de l'**ASN**

[Page de la consultation du site de l'ASN](#)

- ▶ Organisation d'un webinaire de présentation de la consultation le 16 mai en partenariat avec l'ANCCLI

140 participants



LES MODALITES DE LA CONSULTATION

► Documents et ressources à consulter :

- **Le projet de décision de l'ASNR (document réglementaire)**
- **Le projet de décision de l'ASNR en fiches explicatives**
- **Les diapositives présentées lors du webinaire du 16 mai**

Pour aller plus loin :

- Le projet de rapport d'instruction de l'ASNR
- La synthèse des expertises réalisées par l'IRSN
- L'avis du groupe permanent d'experts pour les réacteurs sur le bilan de la phase générique du réexamen
- La concertation nationale organisée par le HCTISN en 2024

► La création d'un compte est nécessaire pour contribuer à la consultation

LES MODALITES DE LA CONSULTATION

► Publier votre contribution

DONNEZ VOTRE AVIS

Titre de votre contribution

Texte de votre contribution

Ajouter un fichier

Seul un fichier de type texte (.doc, .xls, .pdf, .txt, .otf...) ou image (.jpg, .png, .gif) sera pris en compte. Taille du fichier : 10 Mo maximum.

[Choisir un fichier](#)

[Envoyer votre commentaire](#)

DONNEZ VOTRE AVIS

Si vous voulez soumettre une nouvelle contribution, merci de recharger cette page

Votre message sera affiché très rapidement.

LES MODALITES DE LA CONSULTATION

- Consulter votre contribution et les contributions des autres internautes

Sommaire de la consultation	
Introduction	🔖
Modalités de la consultation	🔖
Documents à consulter	🔖
Donnez votre avis	🔖
Les contributions des internautes	🔖
Que permet le module de participation du public ?	❓
Quelles sont ses fonctionnalités ?	❓
Pourquoi créer un compte sur le site de l'ASNR ?	❓
Confidentialité	❓
Date de la dernière mise à jour : 13/05/2025	

- Synthèse de la consultation, publiée au même moment que la décision

04

LES PREMIERS RESULTATS

UNE CONSULTATION QUI MOBILISE

Au 5 juin 2025

- ▶ 500 visiteurs
- ▶ 1000 pages vues
- ▶ Une centaine de contributions pour le moment
- ▶ Consultation ouverte jusqu'au 15 juin 2025

MERCI POUR VOTRE ATTENTION